

VAIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

ACCOMPAGNEMENT VAE POUR LE TITRE PROFESSIONNEL MÉDIATEUR SOCIAL ACCÈS AUX DROITS ET SERVICES (MSADS)

COM15 V3 | date de mise à jour : 08/04/2026

Page 1/2

OBJECTIFS

Être en capacité de :

- Appréhender la démarche VAE et les attendus du jury ;
- Rédiger méthodiquement le dossier professionnel et les productions nécessaires à l'épreuve de certification
- Se préparer à l'épreuve de certification

CONTENUS

- présentation des modalités d'évaluation et des documents à produire
- aide méthodologique à la constitution du dossier professionnel ;
- aide à la sélection des expériences et des situations de travail concrètes à présenter ;
- aide méthodologique à la rédaction des productions nécessaires à l'épreuve de certification
- préparation à l'épreuve de certification (simulation avec un expert du domaine).

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

L'accompagnement se déroule en présentiel et/ou à distance, en individuel et collectif (sous réserve de la constitution d'un groupe).

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- entretiens individuels ;
- apports méthodologiques et documentaires ;
- analyse réflexive.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- suivi pédagogique individualisé effectué par le conseiller référent tout au long de la démarche ;
- intervention d'un expert du titre professionnel « Médiateur Social Accès aux Droits et Services ».

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT ET DE SUIVI

- contrat individuel d'accompagnement ;
- suivi pédagogique individualisé effectué par le conseiller référent tout au long de la démarche.

PRÉ-REQUIS

Recevabilité délivrée par la DREETS

PUBLIC

- Salariés du public. non éligibles sur plateforme France VAE (statut)
- Salariés du privé, demandeurs d'emploi, indépendants, bénévoles... non éligibles sur plateforme France VAE (certification)

TARIF – MODALITÉS DE FINANCEMENT

Accompagnement VAE de 24 heures : 1800 € +
Frais de certification : 450 €
Organisme non assujéti à la TVA.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Sans objet.

DURÉE

24 h maximum.

DATES – DÉLAIS D'ACCÈS

Entrées et sorties permanentes.
De 1 à 90 jours dès l'accord de financement

LIEUX DE FORMATION

DAVA – 17 boulevard de la Paix à Reims.

INTERVENANTS

Conseiller-ère en VAE.
Expert du domaine.

VALIDATION

Sur décision du jury habilité : validation totale, partielle ou nulle du diplôme.
Délivrance du titre, d'attestation de blocs de compétences

ACCOMPAGNEMENT HANDICAP

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Accompagnement spécifique au projet et durant la formation par nos référents handicap selon besoins.

INDICATEURS DE RÉSULTATS

Taux de réussite consultables sur le site internet :
<https://www.academie.reims.fr/vae/>

VAIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

ACCOMPAGNEMENT VAE POUR LE TITRE PROFESSIONNEL MEDIATEUR SOCIAL ACCES AUX DROITS ET SERVICES (MSADS)

COM15 V3 | date de mise à jour : 08/04/2026

Page 2/2

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Passage devant le jury VAE organisé par le certificateur.

POURSUITES DE PARCOURS – INSERTION PROFESSIONNELLE

Non concerné.

RÉFÉRENCES

Non concerné.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Nos CGV sont disponibles sur le site internet :
<https://www.academie.reims.fr/cgv/>